



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE
L'ALIMENTATION

Paris, le 6 octobre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan ECOANTIBIO : un premier bilan remarquable dans la lutte contre l'antibiorésistance

Agnes BUZYN, ministre des solidarités et de la santé et Stéphane TRAVERT, Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, saluent l'excellent bilan du premier plan ECOANTIBIO 2012-2016. Les objectifs chiffrés de réduction de l'usage des antibiotiques sont non seulement atteints mais largement surpassés. Ces résultats témoignent de la mobilisation et de l'engagement de l'ensemble des parties prenantes privées et publiques, et particulièrement des vétérinaires et des éleveurs, sur ce dossier prioritaire en terme de santé publique.

Les données transmises récemment par l'ANSES montrent une baisse de l'exposition des animaux aux antibiotiques de 37% sur la période 2012-2016 pour un objectif initial de -25%. La baisse est encore plus marquée pour les antibiotiques critiques, qui font l'objet depuis 2016 de restrictions réglementaires pour leur prescription, avec -75% pour les fluoroquinolones et -81% pour les céphalosporines de dernières générations.

Au delà des chiffres, le plan ECOANTIBIO s'est traduit par des formations des vétérinaires et des éleveurs, ainsi que par des campagnes de communication, notamment à destination des propriétaires d'animaux de compagnie ("*les antibiotiques, pour nous non plus, c'est pas automatique*") et à destination des éleveurs pour promouvoir la vaccination ("*nourri, logé, vacciné : éleveur vaccin 'acteur de son élevage'*").

Le second plan ECOANTIBIO (2017-2021) doit permettre de maintenir dans la durée ces bons premiers résultats et de conforter cette dynamique positive et responsable. C'est pourquoi, une nouvelle campagne de communication à destination des éleveurs et des vétérinaires vient d'être lancée. Elle a pour message-clé « *Les antibiotiques, comme il faut, quand il faut* ».

La lutte contre l'antibiorésistance est un défi majeur et mondial de santé publique. La France porte au niveau européen et international la nécessité que chaque pays se dote d'un plan national de lutte contre l'antibiorésistance, coordonné avec le secteur de la médecine humaine. La France demande également aux instances européennes que les mesures prises dans l'Union européenne pour un usage prudent des antibiotiques en santé animale soient également, par réciprocité, imposées aux denrées importées sur le territoire européen.

Verbatim A Buzyn : « Ces résultats satisfaisants doivent nous encourager à poursuivre nos efforts dans la bonne direction pour relever ensemble ce défi à la fois alimentaire et de santé publique. La coopération de nos ministères renforcée est gage de l'efficacité de notre action. »

Verbatim S Travers « Cette formidable avancée est le fruit d'une mobilisation de tous. Elle prouve que quand les objectifs sont partagés, la dynamique collective permet même de les dépasser. »

Contacts presse

Service de presse de Stéphane Travers - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Agnès Buzyn - Tel : 01 40 56 60 60 ; sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr